

ARCHITECTURE

Le choix pour Fort l'Écluse d'un ascenseur en gabions

L'aménagement retenu pour l'accès au site des personnes à mobilité réduite peut paraître osé. Il s'intègre finalement parfaitement dans le patrimoine et le paysage.

SÉBASTIEN JACQUART

Si Fort l'Écluse a été retenu comme cadre des dernières Ainterpros du bâtiment durable, jeudi 12 mai, sur le réemploi des matériaux (*lire notre édition du 19 mai*), c'est parce que l'habillage de l'ascenseur destiné à l'accès au site des personnes à mobilité réduite a été réalisé en gabions entièrement garnis des pierres prélevées sur place. Mais en l'espèce, il s'agit moins de répondre à des enjeux environnementaux d'économies de matériaux qu'à des enjeux paysagers et patrimoniaux.

« Il y a sept ou huit ans, un rapport nous annonçait que les murs de soutènement allaient partir dans le Rhône, entraînant avec eux une partie du fort », retrace Nicolas Renard, directeur du pôle culturel et touristique de Pays de Gex Agglomération, pour le contexte. « Les premiers travaux conduits ici, à hauteur de 10 M€, avaient d'abord une visée de sauvegarde. Ensuite seulement, parce que Fort l'Écluse constitue la porte du Pays de Gex, il s'est agi d'en faire un lieu de culture et de loisirs. Celui-ci s'est d'ailleurs imposé au fil des ans comme le quatrième site touristique du département. Le nombre de visiteurs a été multiplié par trois en une décennie, pour atteindre les 30 000 par an. Et pour accompagner cette évolution de la fréquentation, 5 M€ d'euros de travaux supplémentaires ont été programmés, d'abord pour revoir tout le dispositif d'accueil, la buvette, la billetterie et le système d'entrée,



puis pour créer un espace muséographique, seule salle véritablement sèche du site où nous pouvons présenter des collections permanentes. Et comme l'objectif était d'accueillir le plus grand nombre, nous avons intégré un ascenseur pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Alors que nous aurions très bien pu demander une dérogation aux règles d'accessibilité. » Hier, pour visiter le fort de fond en comble, il fallait grimper quelque 1 500 marches d'escalier. Aujourd'hui, il est accessible à 90 %.

COLLER À L'HISTOIRE

Le site n'est pas protégé au titre du patrimoine, mais de l'environnement. Aussi, la Dréal a été sollicitée en amont du projet, laquelle a préféré s'en remettre à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. « Les uns et les autres ont été de très bon conseil, poursuit Nicolas Renard. L'idée s'est imposée qu'un fort militaire avait une vie longue, que ce type de bâtiment était au fil des siècles, détruit, reconstruit, agrandi, avec des méthodes modernes et des matériaux le plus souvent récupérés sur place. D'où le choix pour cet ascenseur, d'une structure légère, en gabions, remplis avec les matériaux des déconstructions

nécessaires à la création dudit ascenseur, de la salle musée et de divers accès. »

« Lorsque l'on intervient sur du patrimoine, tout l'enjeu est de trouver le moyen de servir l'usage sans défigurer l'existant », ont retracé Grichka Martinetti et Antoine Petit, les architectes du projet (Atelier PNG). « Nous savions que l'intervention serait lourde. Aussi, nous avons élaboré plusieurs scénarios d'implantation pour déterminer la meilleure. Nous nous sommes par ailleurs beaucoup interrogés sur le choix des matériaux, nous demandant s'il fallait travailler en contraste, en transparence... Les militaires construisaient de manière efficace, avec peu d'ornements. Ils réservaient la pierre aux bâtiments nobles, la brique aux bâtiments utilitaires. Mais retenir cette dernière option pour l'ascenseur aurait créé un contraste trop fort. Quant au verre, en pleine lumière, il crée des reflets. Or, le site est très visible depuis les environs. »

Si les carriers des alentours avaient été consultés, la réutilisation des pierres extraites sur place est finalement apparue comme une évidence. En réduisant la taille des gabions, qui ne sont pas porteurs, leur nombre s'est, de surcroît, révélé tout à fait suffisant. ■